

## Offre de thèse en sciences humaines et sociales UMR CESAER - Ecole Doctorale DGEP/Université Bourgogne Franche-Comté

(Démarrage le 1 octobre 2022)

### Coûts et bénéfices de la transition agricole : ethnographier les formes du calcul dans les exploitations et les confronter aux instruments de normalisation comptable

#### Contexte et enjeux

A l'heure où de profondes mutations touchent l'agriculture, plusieurs fronts de recherche sont ouverts sur l'écologisation des pratiques agricoles. Outre les défis de l'adaptation technique des productions aux dérèglements climatiques ou de leur reconception, la question du coût économique de la transition agro-écologique et de ses modalités de prise en charge est devenue centrale. Le projet de thèse a pour but d'enquêter sur les façons dont les agriculteurs évaluent le coût économique et les bénéfices des pratiques écologiques qu'ils s'efforcent de mettre en place, de façon volontaire ou dans les cadres incitatifs de politiques publiques et de contrats marchands. En tant que norme structurant l'activité, la pratique du calcul économique est une pratique sociale indissociable d'une façon de penser. Ethnographier les formes du calcul à la ferme, c'est se montrer attentif à des dimensions qui ne relèvent donc pas uniquement de la mesure monétaire. C'est en particulier se demander ce qui compte pour les agriculteurs et considérer les jugements de valeur, les sentiments et appréciations de justesse et de justice qu'ils portent sur un ensemble de pratiques labellisées écologiques par les dispositifs institutionnels et sur celles qu'ils mettent concrètement en œuvre.

Ce projet de thèse traite d'une question théorique majeure pour la sociologie économique dans son dialogue avec la science économique : comment se construisent les calculs légitimes et quels sont leurs effets ? Appliquée au cadre de l'exploitation, cette question recouvre deux principaux enjeux de connaissance : 1) étudier les formes ordinaires d'évaluation des pratiques écologiques en tenant compte des ressources (techniques, cognitives, sociales) à la disposition des individus, ainsi que des caractéristiques des systèmes de production et des spécificités territoriales ; 2) examiner l'articulation/confrontation des pratiques ordinaires de calcul aux métrologies institutionnelles (indicateurs de biodiversité, de neutralité carbone, comptabilité environnementale...) et leurs possibles effets d'imposition, voire de sélection, parmi la population des agriculteurs dans leur rapport aux politiques d'écologisation et au marché.

#### L'écologisation et son encadrement comptable : une analyse par les calculs ordinaires

Loin d'une vision communément admise, l'exploitation agricole est de très longue date « un laboratoire comptable », pour reprendre la formule de Giraudeau (2017). La « révolution » des Lumières s'est attachée à l'expérimentation et la diffusion d'instruments comptables dans les fermes en vue de produire les connaissances utiles à la modernisation de l'agriculture en Europe (Lampe et Sharp, 2017, Jones, 2016, Depecker et Joly, 2015). Ce mouvement, impulsé par les élites savantes et rurales avec le soutien des sociétés académiques et de l'État, a constitué en idéal-type « l'agriculteur comptable » (D'Onofrio et Joly, à paraître) tout en se dotant de moyens originaux de socialisation au

calcul économique (Joly, 2016). La seconde révolution agricole de l'après-1945 agit comme un puissant catalyseur de l'encadrement comptable. Il s'agit alors de mesurer et comparer la productivité des exploitations dans le marché européen et de conditionner l'octroi d'aides publiques à la tenue d'une comptabilité normée. Les sociologues ruraux de l'époque y voient une forme de « déculturation » et « un processus ouvert d'élimination » des exploitations non-conformes au modèle proposé (Rambaud 1989, Rémy, 1979). La perspective d'une troisième révolution agricole liée au défi du changement climatique conduit à repenser depuis quelques années l'instrumentation comptable au service de la transition écologique. Les promoteurs des comptabilités environnementales et des indicateurs de durabilité s'accordent sur l'objectif de mesurer les coûts de production intégrant les actions environnementales en vue de refonder un contrat social entre les agriculteurs et la société (Valiorgue, 2021). Le concept de triple ligne d'amortissement du modèle CARE (Rambaud et Richard, 2015) vient consacrer l'idée que toute entreprise, dont l'exploitation agricole, a vocation à maintenir non seulement le capital économique, mais également le capital humain et naturel. Visant la mesure de la compétitivité des exploitations en transition vers l'agroécologie (Altukhova *et al.*, 2017) et l'horizon d'un nouveau modèle alimentaire, ces défenseurs de l'instrumentation environnementale prennent cependant très peu en considération la façon dont les agriculteurs perçoivent et évaluent économiquement leurs pratiques environnementales. Ce constat conduit à poser trois hypothèses structurantes sur les effets possibles de la promotion des normes de comptabilités environnementales : premièrement, ces dernières peuvent générer des pratiques de simple « mise en conformité », voire de simulacre comme observées dans la mise en œuvre des réglementations environnementales (Petit *et al.*, 2015) ; deuxièmement, ces normes sont susceptibles de produire une mise à l'écart et une disqualification des agriculteurs les plus éloignés des normes institutionnelles ; troisièmement, ces normes peuvent susciter le développement de compétences et encourager l'inscription des agriculteurs dans de nouveaux dispositifs de contractualisation.

### **Ethnographier les pratiques d'évaluation ordinaires : un enjeu méthodologique**

Comme l'avancent Dufy et Weber (2007), les compétences en calcul des agents ne sont pas données, elles sont le produit d'une socialisation économique, et symétriquement, la non-calculabilité des biens est organisée par des dispositifs sociaux et culturels. L'étude des compétences et des formes du calcul économique ordinaire des agriculteurs et agricultrices en matière de pratiques environnementales prendra place dans une stratégie d'investigation ethnocomptable. L'approche ethnocomptable a pour objectif de rendre visible l'économie « invisible » aux yeux des institutions et des experts en prenant comme axe de l'enquête les multiples évaluations économiques de la vie courante. Elle produit une ethnographie de l'évaluation, en s'intéressant aux « actes de référencement » qui servent à étalonner le prix en fonction non seulement de la mesure mais du jugement qui lui confère un sens.

Les exigences méthodologiques d'une telle approche sont de passer de la mesure du sens commun à la mesure scientifique du sens commun (Cottureau, 2016). Une telle visée se traduit empiriquement par la réalisation de séries exhaustives de relevés de situation et de mesures. Ces séries de relevés exhaustifs pourront se faire à plusieurs échelles dans le cadre de la thèse. Tout d'abord, on peut penser qu'un couplage entre observation individuelle et observation de « scènes d'interaction » (échanges entre associés, avec un expert ou un conseiller, au sein d'un collectif de pairs...) sera plus fructueux : d'une part, les scènes d'interaction sont propices à l'expression de jugement et sont des espaces pour appréhender divers registres de justification ; d'autre part, les entretiens faisant suite à l'observation de ces scènes permettent d'approfondir les motifs de jugements et les critères de l'évaluation économique.

Les partenariats d'ores et déjà existants avec des organismes intervenant dans le domaine de la comptabilité et du conseil en gestion (tout spécialement le réseau des Centres d'économie rurale et celui des AFOGC, associations de formation collective à la gestion) pourront être aisément mobilisables dans cette optique. Le réseau Fermes d'avenir accompagne depuis quelques années des agriculteurs qui expérimentent une démarche de valorisation comptable de leurs activités et de leur action de préservation sur la nature et l'homme (démarche « Comptabilité d'avenir »). Il pourra lui aussi être sollicité dans le cadre de cette recherche. Les collectifs liés à des politiques d'écologisation

de l'agriculture (GIEE, Groupe Dephy...) ou à la mutualisation de ressources et savoirs (CUMA, GDA) pourront également constituer des lieux d'investigation. Ces différentes configurations de collectif donneront accès à des profils différenciés d'agriculteurs et d'agricultrices, avec des engagements environnementaux à l'ambition variable. Enfin, il sera important de toucher des agriculteurs qui ne sont pas engagés dans des collectifs et peuvent sembler assez éloignés de démarches environnementales, ceci pour éviter des biais d'analyse. Le ou la candidat(e) pourra prendre appui sur le réseau des partenariats existants et mènera au préalable une enquête exploratoire auprès d'experts.

### Direction et encadrement de la thèse

- Claude Compagnone, professeur de sociologie, UMR CESAER
- Nathalie Joly, maître de conférences en sociologie, UMR CESEAR

Contactez en amont de l'inscription : [nathalie.joly@agrosupdijon.fr](mailto:nathalie.joly@agrosupdijon.fr), avec en cc. [claud.compagnone@agrosupdijon.fr](mailto:claud.compagnone@agrosupdijon.fr)

### Modalités de candidature

Le ou la candidat.e doit s'inscrire sur le site de l'école doctorale (<https://dgep.ubfc.fr/these/offres-de-theses/>) **avant le 25 mai 2022 12h**. L'audition aura lieu le **6 juillet 2022**.

### Connaissances et compétences souhaitées

Une solide formation en sciences humaines et sociales ainsi qu'une expertise en enquête de terrain sont requises. Une connaissance de l'agriculture sera vivement appréciée. Posséder le permis B.

### Bibliographie

- Altukhova, Y, Bascourret J.M., Ory, J.F., Petitjean J;-L., 2017, "Mesurer la compétitivité des exploitations agricoles familiales en transition vers l'agro-écologie : un état des lieux des problématiques comptables", Colloque de la SFER, 22-23 juin 2017, en ligne
- Cottureau, A., 2016, "Ne pas confondre la mesure et l'évaluation : aspects de l'ethnocomptabilité, *Revue des politiques sociales et familiales*", n°123, pp. 11-26.
- Depecker, T., Joly N., 2015, Agronomists and accounting. The beginnings of capitalist rationalisation on the farm (1800-1850), *Historia Agraria*, 65, pp. 75-94.
- D'Onofrio, F., Joly, N. (eds.), forthcoming 2022, *The Accountant Farmer in the Making of Capitalism. Ideal and practices*, Boydell Editor.
- Dufy C., Weber, F., 2007, *L'ethnographie économique*, La Découverte,
- Giraudeau, M. "The Farm as an Accounting Laboratory: An Essay on the History of Accounting and Agriculture." *Accounting History Review* 27, no. 2 (2017): 201–15.
- Joly, N., 2016, "Educating in economic calculus: the invention of the enlightened peasant via manuals of agriculture, 1830–1870", *Accounting History Review*, 26:2,131-160
- Jones, P., 2016, *Agricultural Enlightenment: Knowledge, Technology, and Nature, 1750-1840*, Oxford, Oxford University Press.
- Lampe, M. Sharp, P. 2017, "A quest for useful knowledge: the early development of agricultural accounting in Denmark and Northern Germany." *Accounting History Review* 27 (1), 73-99.
- Petit S., Compagnone C., Joly N., 2015, « L'environnement par la réglementation. Transformations dans le métier de conseiller agricole », in G. Bouleau, J. Candau, I. Mauz et A. Richard-Ferroudji, *Les activités professionnelles à l'épreuve de l'environnement*, Toulouse, Octares, pp. 115-131
- Rambaud, P., 1989, « Les agriculteurs et leurs langages mathématiques, *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXXXVII, pp. 197-221.
- Rambaud, A., Richard, J., «The Triple Depreciation Line' instead of ' Triple Bottom Lime': Towards a genuine integrated reporting », *Critical Perspectives on Accounting*, 33, pp 92-116.
- Rémy, J., 1979, « Les agriculteurs et la comptabilité, le prix de l'accès à la rationalité », *Pour*, pp. 29-34.
- Valiorgue, B., 2020, *Refonder l'agriculture à l'heure de l'Anthropocène*, Le Bord de l'eau.